VENDREDI 16 JUIN 2017 FAITS DIVERS CE-CM 21

ANVAING

On a volé les jardinières des enfants le permis du parc

Durant la nuit de mardi à mercredi, cina pots (tous de couleur rose) « fleuris » par les maternelles de l'école libre ont été volés. Les petits sont désolés.

es cinq pots de fleurs se trouvaient tous sur des appuis de fenêtre extérieurs de l'école Saint-Vincent de Paul, du côté de la drève du Château. Ils avaient été entièrement réalisés en classe par des enfants de maternelle dans le cadre de la thématique « Une année haute en couleur. » Si la direction, les corps enseignants, les parents et les enfants sont déçus, ce n'est pas tant pour la valeur marchande des jardinières la Commune de Frasnes-lez-

Anvaing devrait d'ailleurs décider ce matin de prendre en charge le coût du remplace-ment des pots déro-bés – que pour un geste un peu ridicule qui vient détruire une belle dynamique. Une plainte a été déposée à

police et une enquête est ouverte.

En outre, à l'instar de Georges Brassens dans Stances à un cambrioleur, les élèves ont choisi de s'adresser, sur les réseaux sociaux, à celui qui a réduit à néant une partie de leur travail.



Leur message au voleur

Cher voleur, chère voleuse...

Vous avez eu la bonne et couraaeuse idée de venir dérober nos bacs à fleurs. Nous avions réalisé ces plantations avec beaucoup de plaisir et de motivation pour égaver et embellir la façade de notre école. Chaque jour, nous arro-

sions nos plantations afin qu'elles ne meurent pas. Nous étions fiers chaque matin en venant à l'école de les montrer à nos parents!

Nous ne comprenons pas votre este et votre méchanceté!

Notre cœur d'enfant est triste... À l'école, nous apprenons le RES-PECT des autres et du travail. Connaissez-vous ce mot ?

En espérant que vous n'oublierez pas d'arroser nos fleurs, recevez cher voleur nos salutations d'enfants citoyens et soucieux de tout ce qui nous entoure!

Signé Les maternelles de l'école Saint Vincent de Paul d'Anvaing. 🔳

LEUZE

éolien accordé pour la 3º fois



près avoir été cassé deux fois par le Conseil d'État suite à l'action d'un petit groupe d'opposants, le permis d'exploitation du parc éolien de Leuze-Europe vient d'être octroyé par le ministre de l'Environnement, Carlo Di Antonio.

Les recours introduits par les gestionnaires des 10 éoliennes, en fonctionnement depuis 2011 dans le zoning industriel, ont été jugés recevables, movennant le respect de prescriptions légales et réglementaires en vigueur. Se dirige-t-on enfin vers la fin de la bataille juridique menée par le groupe d'opposants contre les promoteurs (Engie Electrabel/Ideta/ Clef)? Un recours en annulation peut (encore) être porté devant le Conseil d'État, et ce dans un délai de 60 jours à dater de la notification de la dé cision.

TOURNAL

Des activités illégales au Ruquoy?

ne passe d'armes a eu lieu entre le ministre de la Défense nationale et le bourgmestre ff de Tournai, Paul-Olivier Delannois. En question, le pourquoi d'une visite de deux généraux qui a vite « dégénéré » entre les deux hommes...

En Commission de la Défense nationale, Paul-Olivier Delannois, bourgmestre ff de Tournai, est revenu sur le dossier de la « fermeture » du quartier militaire Ruquoy, rue de la Citadelle, menacé dans le cadre du plan stratégique de Steven Vandeput (N-VA).

« Pour rappel, a-t-il dit, 39 millions d'euros ont été investis ces dernières années dans la caserne tournaisienne afin que puisse y être donnée, dans les meilleures conditions, la formation " Logistique " du Centre de compétence de la formation appui. Monsieur le ministre, pourriez-vous me dire en quoi



En question, le pourquoi d'une visite de deux généraux qui a vite « dégénéré » entre Le ministre de la Défense nationale et le bourgmestre ff.

consistait l'évaluation menée par deux généraux et dont la presse s'est fait l'écho? Quels en étaient les objectifs? Enfin, quelles conclusions pouvez vous tirer de cette visite?»

« Votre question, a alors ré-

sur un article paru le 29 avril dernier. À la suite du dépôt de votre question, j'ai demandé à mes services en quoi consistait la visite des généraux Henness et De Baene, Selon leurs dires, ils se sont respectivement renpondu le ministre, s'appuie dus à Tournai les 20 et

charge des ressources humaines, comme l'indique l'article, et parcourt tous les centres de formation de la Défense, conformément à ses attributions. Il est aussi responsable de la formation. Quant au général De Baene, il est chargé des ques tions d'infrastructure, mais il est aussi le plus ancien officier logistique à la Défense. Peutêtre savez-vous que ce dernier est le DG des "material res-sources". C'est à ce titre qu'il s'est rendu à Tournai.»

C'est là qu'on touche au ridicule : « De la sorte, il a également pu constater que la Ville de Tournai menait des actions illégales sur nos sites. On plante des arbres pour lesquels il n'y a pas eu d'avis ou de per-mis préalable. »

Il n'en fallait pas plus pour que Paul-Olivier Delannois sorte de ses gonds. « Mon-sieur le ministre, vous dites n'importe quoi. Mais, n'im-

23 mars. Le premier est en « Vous mentez, soit parce que vous en avez envie, soit parce qu'on vous donne de mauvaises infos ».

> porte quoi! J'espère que vous gérez mieux vos dossiers que celui auquel vous faites allusion car la Ville de Tournai n'a jamais occupé illégalement un terrain de la Défense nationale. On vous dit n'importe quoi. Vous mentez, soit parce que vous en avez envie, soit parce au'on vous donne de mauvaises informations. Maintenant, si vous avez la preuve que la Ville de Tournai occupe certains lieux de façon illégale, portez plainte! Je vous demande officiellement de porter plainte contre la Ville de Tournai. Ainsi, vous connaîtrez peut-être un peu mieux votre dossier. »